

I- FINANCES

1- Compte administratif 2018

Où l'exposé de Monsieur Carlin, et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

Dépenses	15 247 307.88 €
Recettes	15 683 068.47 €
Excédent de fonctionnement 2017	1 292 405.56 €
Excédent global de fonctionnement 2018	1 728 166.15 €
Dont	180 000 €

Seront affectés à la section d'investissement

Dont 1 548 166.15 €

Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2019

Section d'investissement

Dépenses	5 923 394.29 €
Recettes	6 399 270.83 €
Excédent d'investissement 2017	107 985.7 €
Excédent d'investissement 2018	475 876.54 €
Excédent global d'investissement 2018	583 862.24 €

L'excédent de clôture 2018 toutes sections confondues s'élève à
2 312 028.39 €

2- Affectation de résultat 2018

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du Comité du Sivom décident à l'unanimité :

- d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de la façon suivante :
- - au compte 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé
180 000€
 - au compte 002 - résultat de fonctionnement reporté
1 548 166.15€
- d'approuver définitivement le compte administratif de l'exercice 2018 dont l'excédent global de clôture s'élève à 1 728 166.15 € après affectation des résultats.

3- Compte de gestion 2018

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du Comité du Sivom décident à l'unanimité :

- d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de la façon suivante :
- - au compte 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé
180 000€
 - au compte 002 - résultat de fonctionnement reporté
1 548 166.15€
- d'approuver définitivement le compte administratif de l'exercice 2018 dont l'excédent global de clôture s'élève à 1 728 166.15 € après affectation des résultats.

4- Budget Primitif 2019

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter :

- le tableau détaillant les coûts résiduels 2019 des pôles opérationnels et fonctionnels qui s'élève à 5 591 166 euros (tableau 1).
- le tableau de ventilation du résultat 2018 et lissages qui s'élève à 278 629 euros (tableau 2).
- le tableau de remboursement de la dette 2019 (capital et intérêts) qui s'élève à 1 009 187 euros (tableau 3).
- le tableau reprenant les montants des participations et contributions fiscalisées, par commune pour 2019 qui s'élève à 6 321 725 euros (tableau 4) :
- dont 951 305 euros en participation et 5 370 420 euros en contribution fiscalisée.
-

5- Contribution fiscalisée et participation 2019: tableau de répartition

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter :

- le tableau détaillant les coûts résiduels 2019 des pôles opérationnels et fonctionnels qui s'élève à 5 591 166 euros (tableau 1).

- le tableau de ventilation du résultat 2018 et lissages qui s'élève à 278 629 euros (tableau 2).

- le tableau de remboursement de la dette 2019 (capital et intérêts) qui s'élève à 1 009 187 euros (tableau 3).

- le tableau reprenant les montants des participations et contributions fiscalisées, par commune pour 2019 qui s'élève à 6 321 725 euros (tableau 4) :

 - dont 951 305 euros en participation et 5 370 420 euros en contribution fiscalisée.

II.FONCIER

1 – Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018

- Où l'exposé de Monsieur COLOMAS et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter :
 - Valider les bilans des acquisitions et des cessions pour l'année 2018.

BILAN DES ACQUISITIONS 2018

OBJET	VENDEUR	PARCELLE	SUPERFICIE	DATE ACTE	PUBLICATION	PRIX
Relocalisation de l'Accueil de Loisirs Adolescents de LA TRINITE + création d'un espace de stockage du matériel pédagogique du Pôle Animation du SIVOM + création d'un lieu de stockage des couches pour les enfants accueillis dans les crèches du SIVOM	Commune de LA TRINITE	AY 85 Lieudit Rostit	1685 m ² (terrain) Surface plancher : 232 m ²	10/12/2018	En cours	350 000 €

BILAN DES CESSIONS 2018

Néant

III RESSOURCES HUMAINES

1- Ressources humaines : Demande d'agrément pour l'engagement de services civiques

Ouï l'exposé de Monsieur CARLIN, et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de renouvellement d'agrément pour l'engagement de Services Civiques au sein de la collectivité, dans le cadre des compétences de celle-ci.

2-Ressources humaines : Secours exceptionnel

Ouï l'exposé de Monsieur CARLIN, et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité de ::

- Participer, à titre exceptionnel, aux frais d'obsèques de Monsieur FEYS Maxence, à hauteur de 1 131 euros ;

- Procéder au mandatement de la somme susvisée au bénéfice de l'entreprise de pompes funèbres OGF.

3- Création de postes

Oùï l'exposé de Monsieur CARLIN, et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à créer un poste de référent pédagogique en charge de la qualité au sein du centre de formation Inter'Val.

4- Confirmation du classement démographique du SIVOM Val de Banquière et création du poste de Directeur Général des Services.

Oùï l'exposé de Monsieur COLOMAS et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- de confirmer le classement démographique du SIVOM Val de Banquière dans la strate des commune de 10 000 à 20 000 habitants ;
- de créer le poste de Directeur Général des Services.

IV- SOCIAL /FORMATION

1. Labellisation Ipéria : autorisation de fonctionnement pour le référencement des formations

Oùï l'exposé de Monsieur BESSET et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à demander le renouvellement de la labellisation d'Inter'Val Formation auprès de l'institut Ipéria et de signer la convention de partenariat.

AFFICHE LE 29 MARS 2019

LE PRESIDENT,



H. COLOMAS